

L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS Mise en place d'un composteur

DOSSIER Vote du budget 2021 ET AUSSI Les portraits Les écoles Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Le 8 avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget prévisionnel 2021. Il s'équilibre à 3 124 777 euros en fonctionnement et à 1 210 526 euros en investissement.

Grace à notre gestion rigoureuse et malgré les nombreux aléas liés à la COVID depuis le mois de mars 2020, nous dégageons un excédent de 426 428 euros entre les dépenses et les recettes de fonctionnement de 2020. Cela nous permet de prévoir des investissements conséquents avec notamment 270 000 euros destinés à l'agrandissement de l'école maternelle, d'acheter du matériel informatique pour nos deux écoles et de réaliser des travaux sur les voiries. La suppression de la taxe d'habitation initiée par l'Etat entraine une modification de nos recettes et il faut espérer, dans les années à venir, que la compensation qui nous est proposée nous assure toujours les mêmes possibili-

tés. Néanmoins, comme maintenant depuis plusieurs années, sur ma proposition, le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux communaux.

Le 20 juin prochain, le premier tour des élections régionales et départementales va se dérouler et nous préparons avec attention l'installation des bureaux de vote. Cette double élection nous conduit, selon les consignes reçues, à prévoir une nouvelle organisation afin de vous accueillir dans de bonnes conditions et de respecter les mesures sanitaires adéquates. Vous trouverez dans les prochaines pages de ce numéro de l'Echo, les informations relatives à ces élections.

Amicalement, votre Maire,
Christian TAMARELLE
Vice-Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1500 exemplaires
Directeur de la publication : Christian TAMARELLE
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 115 - Avril - Mai 2021
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr
Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC





OMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT 4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER: VOTE DU BUDGET 2021

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

16/CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ PORTRAITS

20/ FOCUS: SONDAGE

Entretien du bassin d'étalement allée du Bedat

Fin mars, les agents des services techniques se sont attelés au débroussaillage et au défrichement des berges et de la digue du bassin d'étalement de l'allée du Bedat. Ce bassin fut construit afin de récupérer les eaux pluviales du lotissement le Cordon d'Or et de la zone d'activités du Bedat. Il était envahi par les ronces et autres arbustes empêchant son accès. Les agents ont ainsi nettoyé les abords mais aussi les buses de récupération des eaux, des actions nécessaires au bon fonctionnement du système, ainsi qu'essentielles pour la propreté de notre commune. Outre les ronces et autres acacias qui ont été coupés, broyés et évacués, les agents ont aussi récupéré en surface du bassin et sur les berges de nombreux déchets (environ 10m³) qu'ils ont amenés à la déchèterie. Ce travail a nécessité la présence de plusieurs agents durant près de deux semaines.





Salle polyvalente : la fin du chantier



L'agrandissement est terminé. La mise en conformité des sanitaires est en phase de finitions. La peinture dans la salle principale est en cours.



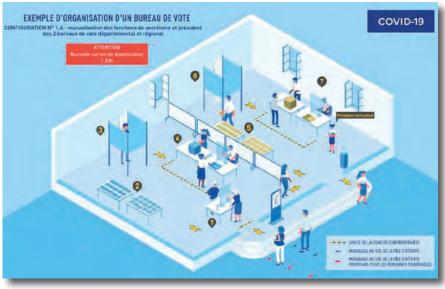
LA MAIRIE ET VOUS

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin

Les 20 et 27 juin, les électeurs sont appelés à élire leurs conseillers départementaux et régionaux. Initialement prévues en 2020, ces élections ont dû être reportées en raison de la pandémie.

Le jour du scrutin, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

> Modalités d'organisation :



> Bureaux de vote :

Au vu du contexte et des modalités d'organisation, il a été décidé d'établir deux lieux de bureaux de vote :

- Bureaux 1 et 2 : salle des fêtes
- Bureau 3 : annexe de la salle des fêtes

Des indications seront visibles le jour du scrutin.

Don du sang

L'Etablissement Français du Sang (EFS) organise deux collectes sur notre commune :

- > Mardi 1er juin de 15h30 à 19h
- > Lundi 26 juillet de 15h30 à 19h

Ces collectes auront lieu à la salle des fêtes, avec un dispositif sanitaire particulier. Ensemble, continuons à sauver des vies!



> Vote par procuration:

En cas d'absence le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration en mandatant une personne de votre choix. Seule obligation, celle-ci doit être également inscrite sur la liste électorale de la commune.

Etablir une procuration en ligne

Pour favoriser la participation électorale et lever les craintes liées au contexte sanitaire, la procédure a été simplifiée et modernisée avec « Maprocuration ».

Il est possible de dématérialiser partiellement l'établissement des procurations de vote en ligne depuis un smartphone ou un ordinateur.

Ce dispositif fonctionne en 3 étapes :

- 1> Demande de procuration en ligne sur maprocuration. gouv
- 2> Validation de l'identité au commissariat ou à la gendarmerie
- 3> Réception d'un courriel de validation de la procuration

Chaque électeur pourra également détenir deux procurations au lieu d'une seule auparavant.

Ma commune Ma santé



Notre commune s'est inscrite dans l'action « Ma Commune Ma santé ». Cette action à l'attention de nos administrés permettra à tout-unchacun d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures

conditions, grâce au principe de mutualisation proposé par ACTIOM, association de type Loi 1901. Le bien-être, le bien-vivre de nos concitoyens constituent l'une de nos prérogatives premières. C'est ainsi que l'offre « Ma Commune Ma Santé » est une réponse aux besoins de mutuelle santé de

nos administrés non couverts ou plus simplement en recherche d'amélioration de leur pouvoir d'achat. L'association ACTIOM, via son rayonnement et de par son expertise, bénéficie de notre entière accréditation. Nous vous remercions par avance de l'intérêt tout particulier que vous porterez à cette action sociale initiée par vos élus, au bénéfice du plus grand nombre.

Planning des permanences mensuelles à la mairie : Les jeudis 3 juin, 8 juillet, 5 août, 9 septembre, 7 octobre , 4 novembre et 9 décembre 2021 de 09h à 12h

État civil

Décès:

Roger **VICENTE**, le 18/03/2021

4 L'ÉCHO Le Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

Naissances:

Nathan PINEAU MOREAU, le 10/03/2021 Isèlia LEMAN, le 03/04/2021

Extraits du Conseil Municipal du 7 avril 2021

> Approbation du Compte de gestion 2020

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellant ni observation, ni réserve de sa part, est approuvé.

> Vote du compte administratif 2020

Monsieur le Maire se retire.

Monsieur BARROUILHET, adjoint au maire, présente le compte administratif; lequel peut se résumer comme suit :

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE		
			Excédent		
Prévu	2 896 065,01	2 896 065,01			
Réalisé	2 152 347,54	2 578 775,94	426 428,40		
Investissement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE		
Investissement	DEPENSES	RECETTES	CLOTURE Excédent		
Investissement Prévu	1 387 442,92	1 387 442,92			

Le compte administratif est adopté.

> Affectation des résultats 2020

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :				
Résultat de l'exercice	excédent :	426 428,40		
	déficit :			
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	399 719,01		
	déficit :			
Résultat de clôture à affecter	excédent:	826 147,41 €		
	déficit :			
Résultat réel de financement de la section d'investissement :				
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	20 818,12		
(D001)	déficit :			
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent			
	déficit :	-214 824,71		
Résultat comptable cumulé (Roo1)	excédent :			
	déficit :	-194 006,59		
Dépenses d'investissement engagées non mandatées:		-200 400,00		
Recettes d'investissement restant à réaliser :		75 000,00		
Solde des restes à réaliser (RAR):		-125 400,00		
Besoin de financement de la section d'investissement (Doo1) :		-319 406,59		
Besoin de financement total (R1068):	-	-319 406,59		

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
dépenses	recettes	dépenses	recettes	
Dooz= déficit reporté	R002= Excédent reporté :	D001=	Roo1= excédent reporté :	
	506 740,82 €	-194 006,59	R1068 =	
			319 406,59	

> Vote des taxes

Compte-tenu de la réforme de la fiscalité directe locale, le Conseil Municipal décide :

- > de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et de les reconduire à l'identique sur 2021 soit :
- Taxe Foncière (bâti) = 21.24%

Auquel il convient d'ajouter le taux départemental 2020 de 17,46% soit un taux global 38,70%

- Taxe Foncière (non bâti) = 40,57%
- > de charger monsieur le Maire de procéder à la notification de

cette délibération à l'administration fiscale.

> Vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal approuve le Budget Prévisionnel 2021 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 124 777,82	3 124 777,82
Section d'investissement	1 210 526,79	1 210 526,79

> Subventions aux associations

Une somme de 21 000 euros est allouée aux associations pour

> Délibération instituant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)

Le Conseil Municipal décide d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents susceptibles de les percevoir.

> Délibération sur les amortissements

La commune est assujettie à l'application de la norme de comptabilité M14. Conformément à la réglementation, il convient de fixer les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées, imputées au compte 204.

Le Conseil Municipal, décide :

- d'amortir en une seule fois les sommes pavées en 2017 au compte 204 et de prévoir les opérations correspondantes au budget 2021
- de fixer les durées d'amortissement suivantes pour toute somme mandatée au compte 204 à compter de l'exercice
- 1 an pour toute dépense jusqu'à 5000 euros
- 10 ans pour toute dépense de 5000 euros à 20 000 euros
- 15 ans pour toute dépense au-delà de 20 000 euros Les opérations correspondantes seront prévues en N+1

> Demande de subvention au titre du FDAEC 2021

Le Conseil Municipal décide de solliciter la subvention du FDAEC d'un montant de 13 644 euros auprès du Conseil Départemental dans le cadre de travaux de voiries pour un montant total prévisionnel de travaux de 27 516,25 euros HT.

> Lancement des consultations pour les marchés

Marché public de travaux concernant les travaux d'extension de l'école maternelle.

> Demande de subvention auprès du SDEEG

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au taux de 20% auprès du S.D.E.E.G pour des renouvellements d'éclairage public en led des foyers 250 watts SHP et prévoit le plan de financement suivant: subvention S.D.E.E.G 20% 2 800,25 euros HT et autofinancement commune 12 181,10 euros HT.

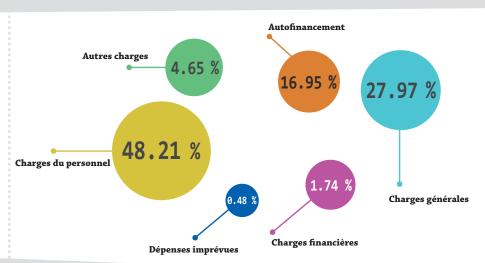
Budget 2021

Section de fonctionnement

Cette section de fonctionnement trouve son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, à la somme de 3 124 777,82 euros.

Dépenses de fonctionnement

Malgré un contexte de crise sanitaire pour le moins contraignant, la saine gestion des dépenses communales nous autorise à dégager un excédent de fonctionnement de près de 17 %, ce qui constitue **l'autofinancement** qui se trouve directement reversé en recettes d'investissement.

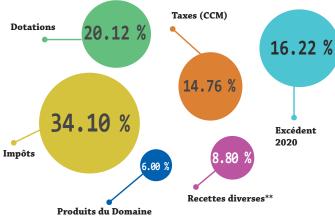


Charges du personnel :	1 506 478,00 €
Charges générales :	873 893,62 €
Autofinancement:	529 714,24 €
Autres charges :	145 191,96 €
Charges financières:	54 500,00 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €
Total:	3 124 777,82 €

Recettes

de fonctionnement

Elles regroupent notamment les impôts directs ainsi que l'attribution de compensation reversée par la Communauté des Communes de Montesquieu depuis 2002 à l'euro constant. Postes représentant à eux seuls près de 49 % de nos recettes de fonctionnement, et auxquels nous devons aujourd'hui ajouter les dotations de l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Dans le même temps, nous reversons à cette section de fonctionnement, près de 16,50 % d'excédent budgétaire issu de l'exercice antérieur (2020).

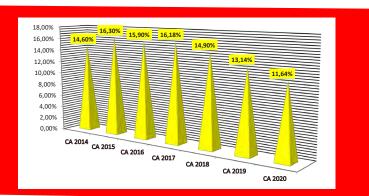


Impôts:	1 065 359,00 €
Taxes (CCM):	461 300,00 €
Produits du	
Domaine:	187 480,00 €
Recettes diverses**:	275 132,00 €
Dotations:	628 766,00 €
Excédent 2020 :	506 740,82 €
Total:	3 124 777,82 €

^{**} Droit de place, taxes diverses pour 161 580 € / Autres produits de gestion courante pour 54 352 €
Produits financiers pour 4 200 € / Atténuation de charges pour 55 000 €

Évolution de la dette communale

Dans la droite ligne des exercices antérieurs, le Conseil Municipal a décidé, à l'instar des années précédentes et ce, depuis 2008, de reconduire à l'identique les taux des taxes communales (voir page 5).



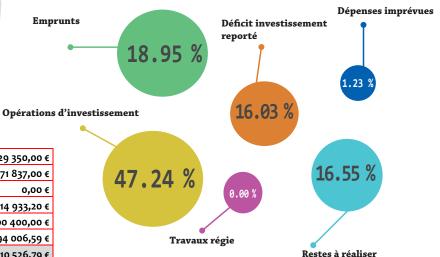
Section d'investissement

Cette section d'investissement trouve quant à elle son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, à la somme de 1 210 526,79 euros.

Dépenses d'investissement

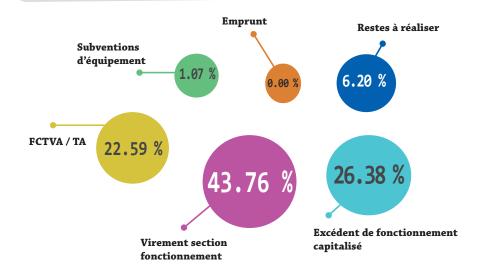
Alors que les travaux de la salle polyvalente prennent fin, le dossier « phare » de l'exercice budgétaire à venir consistera dans l'extension de l'école maternelle. Tout en portant une attention particulière à nos voiries et en consacrant le lancement de la consultation de la mise en révision de notre Plan Local d'Urba-

Emprunt capital :	229 350,00 €
Opérations investissement :	571 837,00 €
Travaux régie :	0,00 €
Dépenses imprévues :	14 933,20 €
Restes à réaliser :	200 400,00 €
Déficit investissement reporté :	194 006,59 €
Total:	1 210 526,79 €



Recettes d'investissement

Notre volonté est de pouvoir travailler en complète autonomie, sans qu'il soit besoin de recourir à l'emprunt. Un exercice en autofinancement qui constitue une poche de respiration pour de futures échéances quant aux travaux à réaliser.



FCTVA, TA, Amortissement, Op.	
Patrimoniales :	273 405,96 €
Subventions d'équipements :	13 000,00 €
Excédent de fonct. Capitalisé :	319 406,59 €
Virement section fonctionnement :	529 714,24 €
Emprunt:	0,00€
Restes à réaliser:	75 000,00 €
Total:	1 210 526,79 €

Vote du budget de la caisse des écoles

Inscriptions budgétaires école maternelle		Inscriptions budgétaires école élémentaire		
Fonctionnement		Fonctionnement		
Fournitures administratives, informatiques et petits		Fournitures administratives, informat	Fournitures administratives, informatiques et petits	
équipements :	1600€	équipements :	1 413 €	
Fournitures scolaires :	5 200 €	Fournitures scolaires :	7 776 €	
Voyages, déplacements, visites :	2 000 €	Voyages, déplacements, visites :	6 888 €	
Fêtes, cérémonies :	800€	Transports collectifs:	2 376 €	

Dans la droite ligne des exercices antérieurs, la municipalité poursuit l'accompagnement de ses écoles notamment au travers du renouvèlement du parc informatique et du mobilier. Cet exercice sera notamment marqué par le début de l'informatisation de l'école maternelle dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements, moyennant que nous puissions disposer d'un accompagnement au travers de subventions de l'état.

Vote du budget du C.C.A.S.

•						
•		Dépenses			Recettes	
•	011	charges à caractère général	10 500,00 €	70	Produits des services, domaines et ventes diverses	2 500,00 €
:	012	charges de personnel	2 000,00 €	74	dotations et participations	2 000,00 €
•	65	autres charges de gestion courante	56 551,11 €	75	autres produits de gestion courante	11 200,00 €
:	67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00€
:	022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	Roo2	excédent fonctionnement reporté	61 351,11 €
•	Total		77 051,11 €			77 051,11 €

ciales, poursuit ses actions en faveur des publics les plus fragiles pour valoriser le lien social, dans un contexte qui n'est malheureusement toujours pas propice aux rencontres et échanges.

DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Carte + : modernisation du système

Le Conseil Municipal a voté au budget 2021 la modernisation du système « carte + ». En effet, dans un souci pratique et de mise en conformité, le système va se simplifier et se digitaliser.

La fin du dossier papier

Dès le mois de juin, les familles pourront mettre à jour leur dossier directement sur le portail carte +, avec la mise en service du dossier famille dématérialisé. Fini les trois exemplaires papiers à remplir. Attention, ce dossier devra être complété pour pouvoir effectuer toute réservation (pour la rentrée

scolaire 2021/2022).

Abandon des badgeuses

A la rentrée de septembre, les badgeuses auront disparu pour laisser place aux tablettes de pointage pour l'accueil périscolaire (pointages effectués par les animateurs). En ce qui concerne la cantine, la réservation deviendra obligatoire par Internet.

Toutes les informations nécessaires vous seront communiquées courant juin.

Maternel : les coccinelles à poneys !

A défaut de pouvoir faire des sorties tous ensemble, les enfants de l'ALSH maternel les font par groupes. Mercredi 5 mai, c'est donc le groupe des « Coccinelles » qui a pris la direction de Castres-Gironde, chez Equizarra. Izar les a accueillis, pour cette matinée dédiée au poney. Au programme : découverte des poneys, petit brossage, pose du tapis pour s'asseoir en toute sécurité et ensuite, le grand moment du parcours!

C'est à deux enfants, l'un sur le poney et l'autre menant le poney avec une corde qu'ils ont découvert un circuit parsemé de défis ludiques. Bravo à nos petits cavaliers, qui, après avoir surmonté leur peur pour certains, ont réussi avec brio ce défi et ont passé un très agréable moment au milieu de la nature et des animaux. Pour leur plus grand bonheur, ils

se sont vus décemer le diplôme « baptême de poney »! La semaine suivante, ce sont les « Scarabées » qui ont pu profiter des poneys.

Une belle sortie en petits groupes qui laisse espérer un été tous ensemble, en bus et à la plage pourquoi pas!







Primaire: mise en place d'un composteur

Début mai, un projet initié par Ingrid COMPAN, adjointe et Thomas BERTHELOOT, conseiller du tri et animateur prévention déchets de la Communauté de Communes de Montesquieu, a vu le jour. Il s'agit de la mise en place d'un composteur à l'école élémentaire. Ce projet est commun aux services jeunesse, restauration scolaire et technique. Pour l'occasion, plusieurs agents communaux ont suivi une formation à la CCM, menée par Thomas BERTHELOOT, sur la gestion d'un composteur au quotidien.

L'installation du composteur a eu lieu le mercredi 5 mai, dans le cadre d'une animation à l'ALSH primaire. Onze enfants de CP et CE1 ont participé à cet atelier compostage en présence de Thomas et pour eux, ce fut l'occasion de comprendre l'utilité d'un composteur : réduire de manière significative la quantité de déchets verts et de déchets ménagers compostables collectés. Cette action entre totalement dans le projet de réduction du gaspillage alimentaire initié par la CCM et dont la commune est partenaire.

La collecte des déchets se fera de la façon suivante :

- Déchets bruns : épluchures, préparation alimentaire par les agents de restauration / copeaux, brindilles par le service technique
- Déchets verts : tonte et feuillage par le service technique
- Déchets divers : carton, sachets café et thé par le service jeunesse

En semaine, les animateurs présents pendant le temps méridien ainsi que le cuisinier déposeront avec les enfants les déchets triés. Le mercredi et pendant les vacances, les enfants de l'ALSH videront, arroseront et remettront le compost en place. Les agents des services techniques déposeront aussi une partie de leurs déchets verts. Une nouvelle animation est prévue d'ici un mois, pour faire un premier bilan compost. L'objectif est d'obtenir un premier compost d'ici trois mois, qui sera distribué aux enfants, puis au service technique pour l'entretien des espaces verts.

Un projet collaboratif, pédagogique et utile pour la planète!







A NOTER : les dates de l'été

Cet été, les ALSH maternel et primaire, ainsi que les activités pour les ados seront maintenues, selon un protocole qui sera fixé sous peu.

Quelques dates à retenir :

> lundi 31 mai - date d'ouverture des réservations (ALSH maternel et primaire + séjours primaire / Ados)

- > du mercredi 7 au vendredi 30 juillet : ouverture ALSH juillet
- > du lundi 2 au vendredi 20 août : fermeture estivale des ALSH
- > du lundi 23 au mardi 31 août : ouverture ALSH août
- > mercredi 31 août : pas d'ALSH (préparation de la rentrée)

APBA: deux programmes participatifs

Un inventaire du matériel paléontologique

Un paléontologue confiné n'en reste pas moins un paléontologue occupé. Nous avons mis à profit ce troisième confinement, pour entamer une démarche de réalisation d'un inventaire de nos collections à l'instar des récolements réali-



sés dans les Musées d'histoire naturelle. L'objectif d'une telle démarche est de connaitre les spécimens (genres et espèces si possible) conservés dans les tiroirs des adhérents de l'association, afin d'avoir un outil per-

mettant de répondre au mieux aux demandes d'études des paléontologues professionnels.

C'est un travail de très longue haleine et au long court, que nous débutons à présent. Gageons qu'il va nous occuper grandement, mais aussi nous permettre d'avoir une vision plus globale de l'ensemble des spécimens collectés tout au long de ces nombreuses années de fouilles.

Un repérage des sites géologiques

Le programme Vigie-Terre initié par le Muséum National

d'Histoire Naturelle est une démarche qui consiste à impliquer tous les curieux de nature, du néophyte aux plus expérimentés, afin de signaler tout nouvel affleurement géologique pou-



vant apporter des connaissances scientifiques complémentaires. Dans ce cadre, le déploiement d'un réseau national d'experts pouvant intervenir rapidement a été mis en place, pour évaluer le besoin d'études et diagnostiquer les interventions nécessaires à la préservation des informations fournies par le site nouvellement signalé.

Sur le long terme, l'objectif de Vigie-Terre est de disposer d'informations précises et régulières sur les sites géologiques français découverts chaque année, afin d'évaluer le potentiel d'informations géoscientifiques mis à jour.

Plusieurs acteurs près de chez vous sont partenaires de ce programme : le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du littoral basque, le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, la Réserve Naturelle Nationale du Toarcien et la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède. L'A.P.B.A. a décidé de participer à cette grande collecte d'informations, afin d'apporter sa pierre à la géologie régionale.

Familles Rurales : assemblée générale

Nous vous espérons en bonne santé avec un bon moral, c'est important et nous avons hâte de vous retrouver autour de nos activités.

Compte tenu du contexte sanitaire que nous subissons, notre association vit au ralenti, mais néanmoins elle n'oublie pas ses adhérents et espère la reprise de ses activités dès que possible. C'est la raison pour laquelle nous envisageons d'organiser notre assemblée générale 2021 par correspondance électronique. Pour ce faire, vous allez recevoir par mail un courrier vous précisant la procédure.

N'oubliez pas de répondre à ce courriel car la tenue de cette assemblée en dépend et nous avons la volonté de la maintenir malgré cette pandémie.

BAYEN: direction les montagnes!



« Pour nous, la tranquillité, c'est bientôt fini! » dixit la marmotte.

Les nouvelles annonces gouvernementales nous laissent entrevoir la possibilité d'organiser nos camps comme à l'accoutumée, même si, à ce jour, aucune directive précise ne nous est parvenue.

Alors, n'hésitez-pas! Sur notre site assobayen.net, vous trouverez tous les renseignements et le nécessaire pour inscrire vos enfants à nos séjours d'été. Il reste encore des places sur nos trois séjours.

Comité des fêtes : vous retrouver !



Notre vide grenier organisé conjointement avec Dynamic's Club se tiendra place de la Loi 1901 le dimanche 13 juin prochain de 9h à 18h, selon le protocole sanitaire en vigueur à cette date.

Il s'agira de notre première manifestation depuis un an et demi, alors nous espérons que le soleil sera comme vous, au rendez-vous.

Les inscriptions se font auprès de Danielle MASSUET.

Outre notre buvette et la restauration rapide proposée sur place par Dynamic's Club, vous pourrez déguster nos assiettes d'huitres provenant du producteur du marché.

Balade à poney

Nous attendons nombreux les 140 enfants ayant reçu une carte cadeau du père Noël pour une balade à poney lors de cette journée.

Ils seront prioritaires pour les tours, afin qu'ils puissent profiter de leur cadeau car nous avons des comptes à rendre au Père Noel!

Nous vous donnons rendez-vous, ainsi qu'aux enfants, le 13 juin.

Concours photo

Le concours est lancé et vous pouvez vous inscrire et nous envoyer vos photos jusqu'au 31 juillet.

"Pour info, les hommes peuvent aussi participer!"

N'hésitez-pas à nous contacter par mail:

stmedardenfete@gmail.com

Fête locale

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas pu organiser la fête début juin. Si la situation le permet, nous organiserons certainement une fête de l'automne fin septembre...

Cela restera à confirmer.

Stade Saint-Médardais : on recrute !

Nous le redoutions, c'est désormais officiel. Le 24 mars dernier, la Fédération Française de Football décidait d'arrêter toutes les compétitions amateurs pour la saison 2020/2021.

Une décision raisonnable et logique au vu de la situation sani-

taire en France mais qui contraint le club à s'adapter une nouvelle fois.

Sur des créneaux aménagés afin d'éviter que les différentes catégories ne se croisent, un nouveau planning pour les entraînements a été proposé pour continuer d'accueillir nos licencié(e)s.

Le Stade Saint Médardais se tourne désormais vers la préparation de la saison prochaine.

Ainsi, le club a décidé de renouveler sa confiance à l'ensemble du staff des équipes Séniors.

Concernant l'école de foot, la stabi-

lité sera également de mise et nous cherchons simplement à étoffer un encadrement investi et de qualité.

Dans le cadre de son développement sportif, le Stade Saint Médardais recrute des joueurs (ses) né(e)s entre 2003 et 2016.

> Pour plus d'informations, nous vous prions de bien vouloir nous adresser un mail via : 505722@lfaquitaine.fr ou à remplir le formulaire à www.stadesaintmedardais.fr afin de participer aux journées de découverte.

Le club reste dans l'attente des nouvelles décisions gouvernementales pour savoir s'il aura la possibilité d'organiser à nouveau des manifestations, et ainsi contribuer à l'épanouissement des adhérents en recréant du lien social.



VIE ASSOCIATIVE

TCSM: cap sur les courts!

Soucieux de maintenir l'activité tennistique du club et la formation de ses plus jeunes, le TCSM a organisé, sous l'égide de son coach Cyril, un stage la première semaine des vacances de Pâques. 16 jeunes répartis en deux groupes y ont participé. Au programme, des sessions dédiées aux différents styles de jeu pour une meilleure maitrise des techniques et des stratégies. Ce stage intensif a été clôturé par une session de matchs sous forme d'un tournoi interne et d'une remise de trophées pour tous.

Dans la continuité des animations de Pâques, la traditionnelle chasse aux œufs tant attendue par les plus petits s'est déroulée le 17 avril demier sous un soleil radieux. Une matinée consacrée à des jeux d'équipes sous forme de mini-épreuves tennistiques, suivie d'une chasse au trésor chocolatée et chronomé-

trée. Orchestrée et encadrée par Cyril, il a pu compter sur l'aide des ados du club pour la mise en place de cette animation, dans le cadre des missions de la commission jeune.



Thibault,
Johan et NEONE
Maxime

Un grand merci à

pour leur bonne humeur et leur contribution active!

En cette période toujours troublée, le tennis fait partie des sports qui ont la chance de pouvoir encore s'exercer. Aussi, pour celles et ceux qui seraient en manque d'activité physique et sportive et/ou qui auraient l'envie de découvrir le tennis, le TCSM propose pour les non licenciés, des sessions de découverte gratuite.

Ces animations d'une heure sont organisées les week-ends des mois de mai et juin et assurées par des licenciés bénévoles et actifs dans notre club, dans le respect du protocole sanitaire. Elles sont accessibles à tous les administrés de la commune, enfants, adolescents, adultes, en famille ou entre amis, dans la limite de 4 participants par terrain (hors animateurs).

Le prêt du matériel est assuré par le club.

Au planning : échauffement, technique gestuelle du tennis (prise en main de la raquette pour les débutants, frappe en coup droit et revers), échanges de balles et étirements.

N'hésitez pas à nous solliciter pour tout renseignement et/ ou à vous inscrire à contact@tcsmeyrans.fr ou par téléphone auprès de Bastien CHANTRY, Président du club.

On vous attend, à vos baskets et vos raquettes !!!

Amicale des Anciens Combattants : 8 mai

La célébration du 76^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 s'est déroulée sous un soleil radieux, mais en comité restreint compte tenu du contexte sanitaire actuel, en présence de monsieur le Maire, quelques élus et anciens combattants.

Après la minute de silence et la Marseillaise, Jean VITON a reçu la médaille "Croix du Combattant", pour maintien de l'ordre en Algérie du 24 décembre 1963 au 18 juin 1964.

Le Président a clôturé la cérémonie par ses remerciements aux personnes présentes.





HBSME : les nouvelles du club

Entre deux confinements, l'ensemble des collectifs a pu profiter du beau temps pour retrouver le chemin vers le handball. Certes, la salle était toujours fermée et les gestes barrières toujours nécessaires, mais tout le monde était content de pouvoir se retrouver et pratiquer. La pratique en extérieur a nécessité quelques ajustements mais nous y avons trouvé des avantages, comme le grand air et le soleil.

Les plus jeunes ont également pu fêter carnaval et Pâques dans la convivialité, pour leur plus grand plaisir.

Après quelques semaines supplémentaires de patience, nous espérons tous pouvoir nous retrouver en salle, en toute sécurité.

En attendant, le club teste des séances de handfit en visioconférences pour les adhérents loisirs. Une belle réussite qui pourrait l'amener à pérenniser cette activité dès la rentrée.

Prochainement se tiendra l'assemblée générale, comme tous les ans. Les modalités seront communiquées aux licenciés.

Le HBSME remercie chaleureusement toutes les personnes qui permettent la continuité de l'activité handballistique en cette année particulière.





Rugby: un nouvel espoir

La reprise est attendue par tous. Que ce soit les restos, les bars, les magasins,... Pour tous les rugbymen et pour nous les Arruanais, la reprise de la pratique de notre sport se fait

Nous le savons, il faudra certainement patienter jusqu'en septembre 2021, avec des contacts limités et un protocole sanitaire strict.

Pour l'instant, le terrain est utilisé par les jeunes Brédois, notamment les U14. Les Arruanais sont prêts à jouer, à rechausser les crampons. Vous pouvez le constater de vous-mêmes et retrouvez toutes les photos sur notre site www.arruanais.fr. Fraîchement rénovées, nos infrastructures sont prêtes à accueillir de nouvelles têtes : contacteznous et rejoignez-nous vite!









DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ecole maternelle

Une fin d'année colorée!

Les enfants de l'école maternelle ont pu participer à une grande chasse aux œufs, organisée par classe et dans les espaces extérieurs (protocole sanitaire oblige) juste avant la fermeture des écoles et le reconfinement du mois d'avril. Un moment de bonheur et de liberté pour les enfants!

Le projet de décloisonnement « jardiner et embellir la cour de l'école afin de mieux se l'approprier » avance à grands pas. Avec l'aide de maîtresse Christine, tous les enfants de l'école réalisent des créations destinées à décorer notre cour : fleurs, tipi, insectes et autres. Pour commencer, nous avons embelli le grillage de tissu et ajouté de jolies fleurs réalisées avec des matériaux de récupération ainsi que de magnifiques



papillons. Des plantations ont également été faites dans le potager à l'arrière de l'école (fraises, fleurs et radis).

En raison du protocole sanitaire en place, la fête de l'école, initialement prévue le 12 juin est annulée. Les enfants auront tout de même, sur le temps scolaire mais malheureusement sans les familles, droit à une après-midi festive, le vendredi 2 juillet, avec de nombreux jeux dans la cour!





Informatisation et agrandissement de l'école

Suite au vote du budget 2021, le Conseil Municipal a validé le câblage et l'informatisation de deux classes de l'école maternelle. Le projet d'agrandissement de l'école est également bien avancé. Le permis de construire est déposé et les travaux devraient débuter d'ici quelques mois.

Ecole élémentaire

Un auteur à l'école

Le contexte sanitaire actuel a contraint de reporter l'accueil d'auteur à la bibliothèque, après la « Fête du livre jeunesse et BD de Léognan ». C'est finalement le mardi 30 mars dernier, que les enfants ont enfin pu découvrir celui dont ils lisent les mots depuis le mois de septembre! Une riche rencontre entre l'auteur Guillaume Guéraud et les élèves des classes de CM1/CM2 de Marianne et Sandrine, deux maitresses très impliquées dans le projet. Les élèves ont eu l'occasion de montrer leur travail à l'auteur, d'échanger avec lui et de recevoir de nombreux conseils. Une très belle expérience et un grand merci à l'association « MarquePage », qui a rendu ce partenariat possible.









VACANCES SCOLAIRES 2021/2022

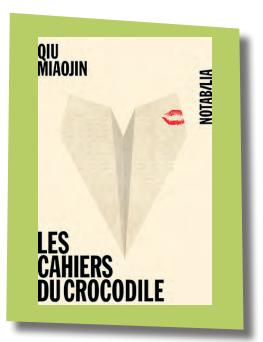
Académie de Bordeaux (Zone A)

- > Rentrée : jeudi 2 septembre 2021
- > Toussaint: du 23 octobre au 7
- novembre 2021
- > Noël : du 18 décembre 2021 au 2
- janvier 2022
- > Hiver : du 12 au 27 février 2022
- > Pâques : du 16 avril au 1^{er} mai 2022
- > Vacances d'été : fin des cours le 6

CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Les nouveautés du printemps!







AGENDA JUIN / JUILLET

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 16 juin - 10h30/11h30 « Musiques!»

Journée "Partir en livre"

Mercredi 21 juillet - Thème « Mers et merveilles »

(programmation détaillée à venir)

Toute la journée, sur la place de la Loi 1901, installation d'une bibliothèque éphémère avec la librairie itinérante « Des livres à bord »

Au programme : des lectures animées pour les tout-petits,

un accueil de groupe ALSH, une heure du conte tout public et un atelier origami.

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 28 juillet - 10h30/11h30 « Il fait chaud!»

Grand jeu de piste Harry Potter

Juillet - bibliothèque

+ LES EXPOS

Jeu de piste Harry POTTER

« Amis Moldus! Hedwige s'est envolée! Ne laissant derrière elle qu'une seule plume, ou devrais-je dire douze plumes, car au dos de la première se trouvait ce message : partez à la recherche de toutes les couleurs de mes douze plumes et peut être découvrirez-vous où je me suis envolée?»

Jeu en 2 étapes :

> A la bibliothèque:

Grâce à vos connaissances de la saga Harry Potter et à l'aide d'un magnifique livre pop-up, douze pas apparaitront sur la carte du maraudeur pour partir à sa recherche. (plusieurs niveaux de questions possibles)

Départ sur le quai 3/4 avec un ticket du Poudlard express pour noter les 12 couleurs. (prévoir un crayon)

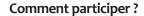
Parcours en autonomie, de 60 minutes environ à vélo, à l'aide d'une carte de Saint-Médard-d'Eyrans créée à cet effet, vers 12 lieux symboliques repérés pour trouver 12 plumes peintes au sol.

> Résolution par mail:

Envoyer un mail la bibliothèque pour la résolution de l'énigme.

A partir des douze couleurs trouvées, avec le cabinet des potions, vous

trouverez les lettres correspondantes à un anagramme qui, une fois résolu, vous révélera le lieu où se cache Edwige.



Inscrivez-vous par mail. Sophie vous donnera rendez-vous pour la première étape à la bibliothèque pendant les heures

RAPPEL: Ce n'est pas une activité encadrée par un animateur! les enfants sont sous la responsabilité des familles. Le masque est obligatoire à la bibliothèque.

Lire, élire

Vingt enfants, de 6 à 16 ans, se sont embarqués dans l'aventure « lire, élire ». Le jeudi 6 mai, leur première réunion en annonçait le départ! Six mois pour partir à la découverte des douze œuvres illustrées réparties en quatre catégories : les apprentis, les curieux, les explorateurs, les aventuriers.

Un programme de cinq rencontres :

> Un atelier créatif : le mercredi 2 juin ou le mercredi 7 juillet de 10h à 12h

- > Une rencontre débat : le vendredi 17 septembre à 17h
- > Un spectacle : le mercredi 22 septembre
- > La semaine de vote : du 4 au 13 octobre
- > La fête de clôture avec l'annonce des résultats pendant les vacances de la Toussaint

Fête de la musique : appel à musiciens

Selon l'évolution des conditions sanitaires, la fête de la musique pourrait avoir lieu. Elle prendrait certainement une autre forme, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Dans un premier temps, la mairie recherche des

musiciens amateurs (chanteurs, groupes...) qui souhaiteraient se produire le 21 juin.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Sophie à la bibliothèque: bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr



•••••

La CCM élargit ses horaires d'ouverture des déchèteries

Depuis le 3 mai 2021, à l'occasion du passage en horaires d'été, la nouvelle organisation a permis l'ouverture en matinée des déchèteries pour tous les publics. Une expérimentation qui a pour objectif de lisser la fréquentation et de réduire le temps d'attente des usagers. Elle sera ensuite évaluée afin d'en mesurer l'efficacité.

Les habitants de la Communauté de Communes de Montesquieu sont de plus en plus nombreux à se rendre à la déchèterie. La collectivité, dans un souci constant d'améliorer la qualité de ses services, a décidé de mettre en place plusieurs mesures et actions pour répondre aux besoins et attentes des habitants.

Déchèterie de La Brède

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h-18h
Mardi	Réservée aux professionnels	14h-18h
Mercredi	8h30-12h	14h-18h
Jeudi	8h3o-12h	14h-18h
Vendredi	8h30-12h	14h-18h
Samedi	8h30-12h30	14h-18h
Dimanche	8h30-12h30	Fermée

Déchèterie de Léognan

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h-18h
Mardi	8h30-12h	14h-18h
Mercredi	8h30-12h	14h-18h
Jeudi	8h30-12h	14h-18h
Vendredi	Réservée aux professionnels	14h-18h
Samedi	8h30-12h30	14h-18h
Dimanche	8h30-12h30	Fermée

Un ambassadeur du tri

À compter du 15 mai 2021, la CCM propose un job étudiant afin de sensibiliser et aider les usagers à décharger leurs gros chargements dans le cadre du "Plan Jeunes en Form".

Des projets structurants pour l'avenir du réseau d'accueil des déchets

Afin d'anticiper les besoins présents et futurs du territoire en matière de traitement des déchets, trois projets d'investissement ont été validés par les élus :

- > Création d'une nouvelle déchèterie à Cabanac-et-Villagrains
- > Déménagement de la déchèterie de La Brède
- > Rénovation de la déchèterie de Léognan

Des plateformes dédiées aux déchets verts

D'ici l'année 2022, la CCM prévoit l'installation d'une ou plusieurs plateformes exclusivement consacrées à la collecte des déchets verts sur le territoire. Ces zones de dépôts permettront de soulager les déchèteries le temps de la réalisation des projets d'évolution du réseau des déchèteries

Une recyclerie pour utiliser + et jeter -

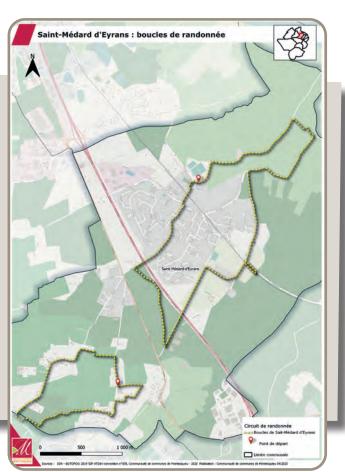
Afin de répondre aux enjeux de réduction et de prévention des déchets, la CCM prévoit la création d'une recyclerie à l'horizon 2023 sur le site de l'Aérodrome à Léognan. Une solution durable et solidaire, dont le principe est de récupérer les objets qui peuvent être réparés et réutilisés.

Chemins de randonnées

Dans le cadre de sa compétence aménagement du territoire, la Communauté de Communes de Montesquieu accompagne les communes dans la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des chemins de randonnée. L'objectif est de compléter le maillage du réseau d'itinérances douces.

Sur notre commune, deux boucles de randonnées sont désormais accessibles à tous. Elles sont signalées par des **poteaux en bois avec un marquage jaune**. Vous trouverez ci-contre les itinéraires (carte également disponible sur le site Internet de la commune).

Ces parcours seront bientôt agrémentés de panneaux indiquant des informations sur le patrimoine local, la faune et la flore. Des tables de pique-nique et des poubelles seront également mises en place sur chaque boucle pour vous permettre de profiter pleinement de votre promenade



PROXI: une affaire de famille



Les Saint-Médardais attendaient avec impatience sa réouverture. C'est chose faite depuis le 5 mai dernier, le magasin de proximité sous l'enseigne PROXI, est désormais ouvert. Jean-Marie GRECO en assure la gérance avec son épouse Régine et leur fille Julie.

C'est en famille qu'ils ont souhaité faire revivre cette supérette. Jean-Marie GRECO travaille dans la grande distribution depuis 42 ans. Il a travaillé pour de nombreuses enseignes,

de la supérette à l'hypermarché. Originaires du Nord de la France, la famille fut conquise par le climat du sud en travaillant auparavant sur l'île d'Oléron. La reprise de ce magasin est pour eux une opportunité et un challenge qu'ils souhaitaient relever.

Mais avant de se lancer, de nombreux travaux ont été entrepris. En effet, il a fallu refaire la façade, le réagencement complet du magasin, changer les vitrines... Un lourd investissement, mais nécessaire afin d'accueillir les clients dans des conditions optimales et leur proposer une offre élargie.

La famille GRECO est déjà séduite par l'environnement et par les retours des premiers clients. Outre les prestations classiques, la livraison à domicile est proposée, les tickets restaurant sont acceptées, du pain et des viennoiseries sont cuits sur place chaque jour, des produits locaux sont également proposés et les horaires du magasin adaptés :

Du lundi au samedi: 8h/13h et 14h30/19h30

Dimanche: 9h/12h30

Vous pouvez les joindre au 05 57 04 14 45 ou les suivre sur leur page facebook (PROXI Saint-Médard-d'Eyrans)

"Les p'tits futés d'Eyrans" : association de parents d'élèves



Créée en septembre 2020, « Les p'tits futés d'Eyrans » est une association de parents d'élèves de l'école maternelle. A l'origine de ce projet : Emilie GRECHEZ (présidente), BATTISTUZZI Mélanie vice-présidente), Julien TOLFO (trésorier) et Anaïs QUINTARD (secrétaire). C'est pendant le confinement que cette poignée de parents a multiplié les échanges, afin de ne pas rentrer dans l'isolement (des enfants et des parents), mais plutôt d'apprendre à se

connaitre, échanger sur la vie de l'école, sur la commune...

L'association a pour objectifs:

- de créer du lien entre l'école et les familles des enfants scolarisés à la maternelle
- de proposer des animations festives et culturelles (goûters, sorties vélos, spectacles...)
- que les parents puissent s'investir dans la scolarité de leur

enfant en soutenant l'équipe pédagogique dans leurs projets, mobiliser des ressources et des personnes pour les temps forts de l'école (Noël, carnaval, kermesse)

- d'apporter une aide à la commune lors de manifestations en lien avec la petite enfance et être force de proposition pour des projets communaux en lien avec l'enfance.

Les fonds récoltés par l'APE pourront servir à l'achat de matériels pédagogiques pour les enfants de l'école, aux sorties scolaires, spectacles...

Mais cette initiative a été stoppée temporairement par les confinements et les protocoles sanitaires qui ont vu l'annulation d'évènements, de sorties... Pour autant, l'optimisme des parents d'élèves n'a pas été entamé puisqu'ils ont tout de même créé un blog, accessible à tous les adhérents. Une activité par mois y est proposée, comme le concours du plus beau sapin de Noël en décembre dernier. Ils ont aussi participé au projet de décloisonnement « embellir la cour de l'école afin de mieux se l'approprier ».

Le lien social et la solidarité sont leurs leitmotivs et gageons qu'ils puissent très bientôt mettre en œuvre leurs nombreuses idées.

Vous pouvez les rejoindre ou les contacter par mail lesptitsfutesdeyrans@gmail.com ou par téléphone au 06 89 87 43 61

Sondage

Chers amis,

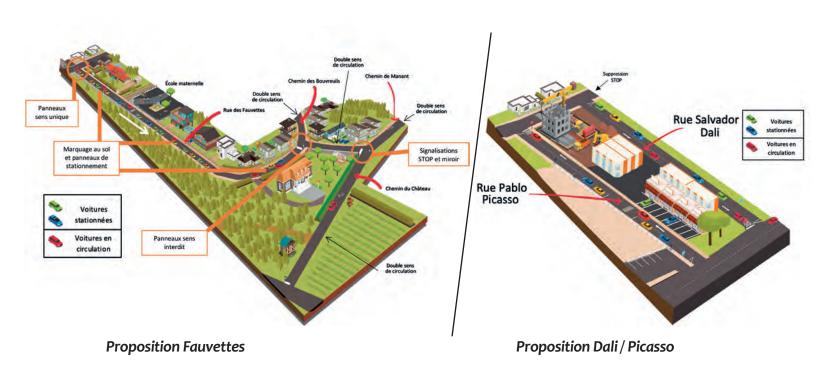
Le Conseil Municipal a mené une réflexion sur la modification du sens de circulation de certaines voiries et leur aménagement. Ces projets concernent la rue Pablo PICASSO, la rue Salvador DALI et la rue des Fauvettes (entre la côte de MONTEROY et le chemin des BOUVREUILS). L'objectif est de mettre en place un aménagement de la circulation permettant d'assurer la sécurité (notamment aux abords des commerces et de l'école maternelle), d'assurer un usage optimal de la voirie et de libérer les trottoirs pour une seule utilisation des piétons.

Le Conseil Municipal souhaite vous associer à cette réflexion. Vous trouverez ci-dessous les schémas de ces propositions sur les sens de circulation et la signalétique adaptée. Vos avis nous sont précieux ; ils déterminent la réalisation ou non de ces changements et le cas échéant de leurs modalités.

Nous vous remercions de transmettre vos réponses soit en retournant le coupon ci-joint à la mairie, soit par mail (contact@ saint-medard-deyrans.fr), soit par l'intermédiaire de notre site internet (www.saint-medard-deyrans.fr).

Comptant sur votre participation.

Amicalement. Le Conseil Municipal.



> Mise en sens unique rue Salvador Dali / rue Pablo Picasso

Favorable (1)

Défavorable ⁽¹⁾

Commentaire:

> Mise en sens unique rue des Fauvettes (partie comprise entre la côte de Monteroy et le chemin des Bouvreuils)

Favorable (1)

Défavorable (1)

Commentaire: